


Autorisation supplétive au titre de la loi sur l'eau Résumé non technique

Septembre 2020 – Indice A



Réhabilitation en enrochements au niveau du cimetière Marin de Saint Tropez

| Maîtrise d'œuvre | |
|---|---|
| Bureau d'études ICTP 254 Corniche Fahnestock 06700 ST-LAURENT DU VAR |  INGÉNIERIE CONSULTANTS TRAVAUX PUBLICS |
| N° 18/25 – RNT – Ind. A | |

Le cimetière marin de Saint Tropez est situé sur le littoral, au pied de la citadelle, à environs 500 m à l'Est du vieux port.

En 1986, souhaitant protéger le mur de soutènement de la partie Nord Est du Cimetière Marin de Saint-Tropez, situé en contrebas de la Citadelle, la commune réalise un confortement des abords du cimetière sur une longueur de 165 m.

Soumis à une fréquente houle d'est, 90m de ce linéaire d'enrochements est aujourd'hui fortement dégradé, entraînant un affaissement en partie supérieure de la digue, constituée entre autres de terre et de petits blocs non stabilisés de taille hétérogène.

Afin d'éviter qu'à court terme les fondations du mur de soutènement soient mises à nu, engendrant un basculement de ce dernier, des travaux de réhabilitation sont nécessaires.

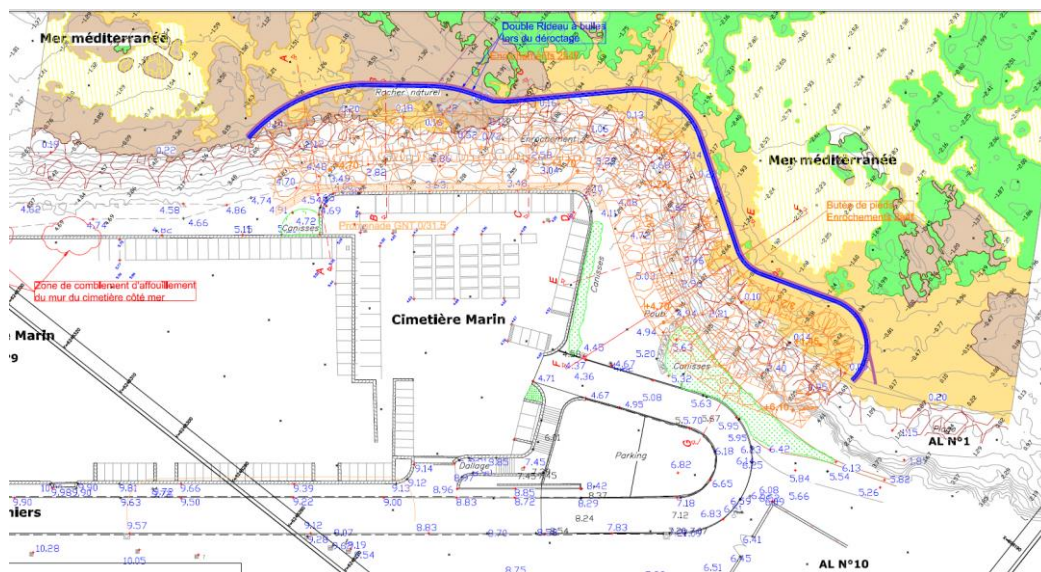
Le projet consiste en une reprise et optimisation de l'ouvrage de protection contre les tempêtes, composé d'un perré en enrochement pour casser l'énergie de la houle, pour réduire/ralentir le phénomène d'érosion.

Les aménagements projetés seront implantés en partie sur le domaine public maritime, le long du cimetière, objet d'une concession d'utilisation du DPM en dehors des ports.

La réalisation des ouvrages de protection, en confortant le talus et en réduisant, permettra de réduire les aléas d'érosion marine.

Outre la protection du cimetière, le projet assurera le maintien du chemin piétonnier.

L'organisation et la largeur de la berme de l'ouvrage de protection sera suffisante, pour permettre le passage de piétons de long du mur, côté mer, sur les enrochements.



Ces ouvrages ont été dimensionnés à partir des conditions météo-océaniques les plus courantes mais également les plus contraignantes et afin de se prémunir d'une houle cinquantennale (période de retour 50 ans).

Des herbiers de Posidonies se trouvant à 2m du pied de la protection, ne seront pas impactés directement et indirectement (pas de perturbation des conditions des houles et de mouvement sédimentaire en pied de l'ouvrage).

Des mesures environnementales seront mises en place lors de la phase travaux. Notamment l'utilisation d'un filet anti MES, d'un double rideau à bulle lors de la phase de déroctage, la mise en place de mesures de turbidité permettant de préserver la qualité des eaux, et le milieu naturel.

Les travaux de reconstruction de l'ouvrage de lutte contre l'érosion côtière dureront 3 à 4 mois ; ils seront réalisés hors période estivale et de fêtes pour limiter la gêne pour les usagers. L'organisation des interventions sera telle que le cimetière restera accessible et exploitable.